

Discours d'Aristide Briand devant l'Assemblée de la Société des Nations

(extraits)

Genève, le 5 septembre 1929

Je me suis associé pendant ces dernières années à une propagande active en faveur d'une idée qu'on a bien voulu qualifier de généreuse, peut-être pour se dispenser de la qualifier d'imprudente. Cette idée, qui est née il a bien des années, qui a hanté l'imagination des philosophes et des poètes, qui leur a valu ce qu'on peut appeler des succès d'estime, cette idée a progressé dans les esprits par sa valeur propre. Elle a fini par apparaître comme répondant à une nécessité. Des propagandistes se sont réunis pour la répandre, la faire entrer plus avant dans l'esprit des nations, et j'avoue que je me suis trouvé parmi ces propagandistes.

Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité, qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître.

C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Evidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique: c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant, et je me propose, pendant la durée de cette session, de prier ceux de mes collègues qui représentent ici des nations européennes de bien vouloir en envisager officieusement cette suggestion et la proposer à l'étude de leurs gouvernements, pour dégager plus tard, pendant la prochaine session de l'Assemblée peut-être, les possibilités de réalisation que j'y crois discerner (...).